

Chambre et, par conséquent, sur la présidence. En outre, j'estime qu'aucun député ne devrait être autorisé à utiliser son temps de parole pour lancer un défi aux députés de l'opposition quitte à se dérober lorsque le défi est relevé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, j'étais tout simplement curieux de voir si les députés de l'opposition étaient prêts à se lever pour que je leur donne les détails dont je parle.

**M. Baldwin:** Je le suis.

**M. Jerome:** Si l'un ou l'autre des députés veut des renseignements, je serai heureux de les lui donner dans une minute. J'aimerais faire une dernière observation, sur la façon dont la Chambre fonctionne. A l'heure actuelle, sur les 155 ou 160 jours où le Parlement siège, environ 40—sûrement 25 p. 100 du temps—sont prévus pour donner à l'opposition soit la liberté de choisir le sujet du débat, soit la liberté de mettre en délibération n'importe quel sujet leur permettant de critiquer le gouvernement. Je songe au nombre de jours prévus, où l'opposition peut décider du sujet à débattre; au débat sur les prévisions budgétaires, comme aussi au débat sur le discours du trône, auquel les députés de l'opposition peuvent participer pleinement et où ils peuvent critiquer le gouvernement sur une foule de sujets.

En outre, une disposition prévoit des débats d'urgence, toujours une prérogative de l'opposition. En sus de tout cela, il y a le temps dont l'opposition dispose pendant l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire. Ajoutons à cela le fait que l'opposition prend environ 95 p. 100 du temps consacré à la période des questions. A cela, bien entendu, vient s'ajouter le temps alloué à l'opposition pour chaque débat. Comme nous le savons, on cherche toujours à accorder la parole aux députés de l'opposition pendant les débats, et par conséquent les députés de l'opposition ont plus de temps que ceux du gouvernement. C'est une simple question de mathématique: les députés de l'opposition disposent d'environ deux fois plus de temps que les ministériels pour traiter des sujets à l'étude.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps de parole du député est expiré. Je cède la parole au député de Moose Jaw (M. Skoberg).

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir. J'ai déclaré à la Chambre qu'on a décidé de répartir les dernières minutes entre le député de Moose Jaw et celui de Dartmouth-Halifax-Est. Puisqu'ils devront tous deux limiter leurs remarques, j'espère qu'on ne s'attardera pas trop sur les rappels au Règlement.

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai précisé qu'à la fin de mon discours, c'est-à-dire maintenant, je serais parfaitement disposé à répondre aux questions, et je m'en tiens à ce que j'ai dit.

**L'hon. M. Hees:** Oui, en empiétant sur le temps qu'un autre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Cape Breton-The Sydneys a invoqué le Règlement.

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Les deux députés mentionnés par Votre Honneur sont extrêmement intelligents. Je ne les retiendrai pas longtemps. Je voulais seulement signaler que puisque l'orateur précédent n'a encore rien dit, la Chambre consent à l'unanimité à lui accorder vingt minutes de plus.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Moose Jaw.

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, les ministériels se sont évertués aujourd'hui à défendre un gouvernement faible qui a très bien, j'en suis sûr, illustré aujourd'hui sa faiblesse. Quand les gens nous demandent quel genre de gouvernement forme le parti d'en face, nous pouvons seulement répondre, à mon avis, que c'est un gouvernement mythologique, c'est-à-dire un gouvernement dont le terrain se situe à la limite de la philosophie et de la science. Aujourd'hui, les honorables vis-à-vis s'appuient uniquement sur la philosophie et ne font preuve d'aucun réalisme.

Lorsque l'honorable vis-à-vis parle de la manière dont l'opposition traite les graves problèmes actuels du Canada—je songe à l'agriculture—ils ne comprennent pas que 50 p. 100 des habitants de notre pays sont directement ou indirectement en rapport avec l'agriculture. Lorsque ces personnes perdent leur emploi, c'est l'honorable représentant et le ministre qui doivent assumer cette responsabilité.

Nous avons aussi entendu le président du Conseil privé (M. Macdonald) critiquer les